



## **Bourse de Doctorat Chaire Internationale « Culture et Traditions du Vin » de l'Université de Bourgogne**

### **Appel à candidature pour l'année 2023-2024**

Dans le cadre de sa politique internationale et de soutien aux chercheurs, la Chaire Internationale « Culture et Traditions du Vin » de l'Université de Bourgogne attribue pour l'année universitaire 2023/2024 une Bourse de Stage de Recherche (5 mois à l'Université de Bourgogne) à un étudiant étranger inscrit en doctorat et dont les travaux portent (toutes disciplines acceptées) sur les thématiques développées par la Chaire Internationale « Culture et Traditions du Vin ».

**Montant de la bourse : 6 500 €**

#### **Critères d'éligibilité :**

- étudiant de nationalité étrangère
- **bonne maîtrise de la langue française**
- inscrit au niveau Doctorat pour l'année 2023-2024 **dans un établissement d'enseignement supérieur étranger**
- Sujet du Doctorat en rapport avec la problématique de la Chaire Internationale (toutes les disciplines sont éligibles)

#### **Conditions d'accueil**

- L'étudiant lauréat sera accueilli dans un laboratoire de recherche de l'Université de Bourgogne sélectionné en fonction de la problématique et il sera suivi par un enseignant tuteur de cette équipe d'accueil
- Il devra, à son arrivée, justifier d'une couverture sociale par une assurance en responsabilité civile et aura à régler pendant son séjour les frais de sécurité sociale étudiante
- A l'issue du séjour, sur présentation d'un rapport par le chercheur, une attestation de stage sera délivrée par la Chaire Internationale « Culture et Traditions du Vin ».

#### **Constitution du dossier**

- Curriculum vitae
- Copie conforme et traduction certifiée des diplômes
- Lettre de motivation du candidat rédigée en français
- Exposé (une à deux pages maximum) de la problématique du Doctorat
- Lettre(s) de recommandation d'enseignants ou/et de professionnels
- Toute pièce susceptible d'appuyer la candidature

#### **Date limite**

**Les dossiers de candidature devront parvenir au Secrétariat de la Chaire, sous format papier ou électronique, pour le 15 octobre 2023 derniers délais**, à l'attention de Jocelyne Pérard, Responsable de la Chaire Internationale « Culture et Traditions du Vin » ([chaire.vin-culture@u-bourgogne.fr](mailto:chaire.vin-culture@u-bourgogne.fr))

Les résultats de la sélection seront publiés sur le [site de la Chaire Internationale « Culture et Traditions du Vin » de l'Université de Bourgogne](#) et adressés au lauréat avant la fin du mois septembre.

Avec le soutien de



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

  
BOURGOGNE  
Bureau Interprofessionnel  
des Vins de Bourgogne

SOCIÉTÉ CIVILE  
DU  
DOMAINE DE LA ROMANÉE-CONTI  
SEULE PROPRIÉTAIRE  
DE LA  
ROMANÉE-CONTI ET DE LA TACHE



 **BOISSET**  
La Famille des Grands Vins